

CHEZ LES ÉLEVEURS DE PUR SANG

Notre cheval de fer

Coaticook, 11 août 1935
M. J.-A. Ste-Marie, Régisseur,
Station Expérimentale,
Ste-Anne-de-la-Pocatière, Qué.
Monsieur,

J'ai lu dans le Journal d'Agriculture du 3 août 1935, un article rédigé par Ephrem Boudreau, B.S.A. sur le cheval Canadien. Il parlait de la réunion du 16 juillet au Haras de St-Joachim. Je crois que ce devait être une réunion bien intéressante et j'aurais bien aimé y assister moi-même, mais n'y étant pas allé je me suis contenté de lire les résultats sur le papier.

Il me disait qu'il croyait que l'opinion générale serait d'améliorer un type plutôt ramassé, mais s'il m'est permis d'exprimer mon opinion je crois que ce serait là une petite erreur, car quand l'on entend quelqu'un critiquer le cheval canadien c'est presque toujours parce qu'il est trop petit et trop ramassé. Alors ne serait-il pas préférable de rechercher un type plus grand quoique sans excès et ayant un peu plus de pesanteur car un cheval de bonne grandeur donne toujours un meilleur coup d'œil qu'un cheval trop bas et trop court et il est toujours plus remarqué et comme le cheval canadien est un cheval qui fait l'ouvrage de la ferme et aller sur le chemin, un cheval de bonne grandeur peut naturellement marcher plus vite et faire plus de marche chaque jour sans ressentir plus de fatigue. Cependant, il faudrait je crois autant que possible conserver les mêmes qualités de caractère et d'endurance que "L'Ancien petit cheval de fer".

Alors s'il vous plaisait de considérer mon opinion, j'en serais très heureux et si vous croyez qu'il en vaut la peine, j'aimerais que vous le ferez publier sur le journal d'Agriculture vu que cela pourrait être d'utilité générale.

Vous remerciant d'avance, je demeure
Votre ami,
EUGÈNE MARCOUX
R. R. No 2
Coaticook, Qué.

N. de la R.—Nous nous rendons volontiers à la demande du régisseur de la Station Exp. de Ste-Anne de la Pocatière en publiant cette lettre d'un amateur du "petit cheval de fer".

Génisse ayrshire de Deschambault à l'honneur

A sa première lactation sous contrôle officiel, Byrne Hill Spicy Lass, qui vient de donner son deuxième veau le 7 août dernier a produit 12.266 lbs de lait titrant 4.58% de gras soit 362 lbs de gras de beurre, dans la division du Rôle d'Honneur, 305 jours.

C'est un nouveau record remarquable qui vient de s'établir par une unité du magnifique troupeau Ayrshire de la ferme-école provinciale de Deschambault, confié aux soins vigilants et à la compétence du vacher M. S.-J. Pelland, qui travaille sous l'intelligente direction de M. Stan. J. Chagnon, le régisseur de cette ferme.

Par ce record remarquable, Byrne Hill Spicy Lass supplante la génisse Pride de St-Méthode, du même troupeau, qui détenait jusqu'ici le record canadien de production de lait pour génisses ayrshire. Cette dernière avait donné 196 lbs de lait, 552 lbs de gras avec épreuve moyenne de 4.52% à l'âge de 2 ans, 180 jours, dans la division de 305, et aussi sous les soins de M. Pelland.

Byrne Hill Spicy Lass a commencé sa première lactation contrôlée le 1er août 1934 à l'âge de 2 ans, 342 jours. Elle provient du troupeau de M. Frank Byrne, de Charlesbourg, de qui M. Chagnon l'a achetée très jeune. C'est une fille du taureau Nether Craig Rare Gold, Imp. 126334 et de la vache Threave Snow Maiden 4ème Imp. 110755.

Ces deux unités du troupeau de la Ferme-Ecole provinciale viennent de fournir d'excellentes preuves de la valeur du troupeau Ayrshire que M. Chagnon est à former à Deschambault. Nous en entendrons parler davantage d'ici une couple d'années.

Une vache Ayrshire établit un record remarquable

Le troupeau Ayrshire que garde M. Erskine Roger de Lachute compte une productrice qui peut se classer dans le club de vaches Ayrshire ayant produit cent mille livres de lait.

Thornhill Effie, Imp. vient de gagner à son propriétaire qui en est tout heureux, un diplôme de Médaille d'Or.

Bien que Thornhill Effie, fût âgée de 16 ans, 40 jours lorsqu'elle a commencé sa dernière période de lactation sous contrôle, cette vache a produit encore 10,565 lbs de lait, contenant 392 livres de gras en 365 jours. La production globale de cet animal, s'élève à 109,586 lbs de lait, 4,504 lbs de gras de beurre ce qui fait un titrage moyen de 4.07%, en dix périodes ou 3,314 jours de lactation.

En somme cette vache de haut mérite, a payé ses frais d'entretien, sa moyenne annuelle ayant été de 10954 lbs de lait à 4.09% ou 450 lbs de matière grasse.

Sa production serait bien plus élevée si l'on tenait compte de toutes ses lactations car à 6 ans et à 7 ans sa production ne fût pas enregistrée.

Thornhill Effie est née en Ecosse. Elle fût importée au Canada à l'âge de trois ans et a toujours appartenu depuis à M. Rodger.

Ce fût l'une des premières dont la production fût contrôlée dans le district de Lachute.

RACE AYRSHIRE

Qualifications au livre d'or

Durant les mois de juillet et août, cent quarante-sept vaches et génisses de race Ayrshire ont terminé leur période de lactation sous contrôle officiel, dont quatre-vingt-une dans la division de 365 jours et 66 dans celle de 305 jours. Soixante-quinze des quatre-vingt-un records pour le Livre d'Or furent établis sous le régime de deux traites par jour.

Nous donnons ici la liste des animaux de nos troupeaux québécois qui se sont distingués:

DIVISION 365 JOURS

Classe quatre ans.

Ickham Pansy Imp., propriété de W. C. Pitfield, Cartierville, Qué., 12.688 lbs de lait, à 4.48% ou 567 lbs de gras.

Katherine de la Pocatière, propriété de M. Ubalde Proulx, Charny, Qué., 12.433 lbs de lait, 536 lbs de gras, avec pourcentage moyen en gras de 4.31%.

Classe 3 ans.—Section 365 jours.

Christine, propriété de M. Alphonse Guertin, St-Denis, Qué., 11.725 lbs de lait, à 4.18% ou 490 lbs de gras.

Bois de la Roche Bertha. — W. W. Skinner, Senneville, Qué., a produit 9.832 lbs de lait à 4.80% ou 472 lbs de gras.

ABSORBINE SOULAGERA CETTE ENTORSE



Les chevaux aiment Absorbine.—Ils savent en combien peu de temps il soulage les tendons enflés, les parvins, enfures aux pieds, euros, chevilles et muscles endoloris ainsi que les affaissements—il extirpe le mal—Absorbine permet de plus au cheval de travailler durant son traitement, ne provoque pas d'ampoule et garde le poil. Bon antiseptique. D'un usage économique puisque très peu fait beaucoup de bien. En vente chez tous les pharmaciens à \$2.50 la bouteille.

W. F. Young, Inc., Lyman Bldg., Montréal

ABSORBINE

Classe 2 ans.—Section du Livre d'Or.

Springburn Old Gold, propriété de W. C. Pitfield, Cartierville, Qué., 11.874 lbs de lait à 4.45% ou 528 lbs de gras.

Au Rôle d'Honneur—305 jours.

Dans cette division, cinquante-sept des soixante-six records furent faits au régime de deux traites quotidiennes.

Classe adulte — 305 jours.

Jeannine de la Ferme d'Or, du troupeau de M. Anselme Cabana, St-Cuthbert, Berthier, a produit 11.631 lbs de lait à 4.45% ou 518 lbs de gras.

Nether Craig Happy, W. C. Pitfield, Cartierville, Qué., a donné 12.128 lbs de lait à 4.15% ou 480 lbs gras.

Classe 4 ans — 305 jours.

Ickham Bessie 5ème, Ward, C. Pitfield, Cartierville, Qué., 12.128 lbs lait ou 450 lbs de gras,

Hay Valley Mildred, appartenant à Wm. Hay, Lachute, P. Q., a donné 11.001 lbs de lait à 4% ou 440 lbs de gras.

Classe 3 ans — 305 jours.

Venus Blossom, Lionel Belles Isles, St-Fabien, Qué., 11.796 lbs lait, à 4.27% ou 504 lbs de lait.

Les Érables Jacqueline, Charles Arpin, St-Ours, Qué., 9760 lbs de lait à 4.37% ou 426 lbs de lait.

Du Ruisseau Minette, Joseph Leblanc, Contrecoeur, Qué., 9251 lbs de lait, 379 lbs de gras à 4.10%.

Classe 2 ans — 305 jours.

Alpha Blossom, Lionel Belles Isles, St-Fabien, Qué., 9.935 lbs de lait à 4.36% ou 433 lbs de gras.

St-Blain Violente, Joseph P. Beauchemin, Verchères, 7.968 lbs de lait à 4.57% ou 364 lbs de gras.

Trains Rapides.—Le nouvel indicateur du Canadien National dont la publication coïncide avec le retour à l'heure normale dans les villes annonce quelques modifications et dans certains cas des horaires accélérés pour les grands trains.

Un peu d'histoire ferroviaire.—Le premier chemin de fer de Sherbrooke fut le Saint Lawrence & Atlantic Railroad qui s'étendait de Longueuil à Portland. Sa construction fut commencée en 1849 et en 1853 il fut loué pour 999 ans par le Grand Tronc. Pour aider à la construction de ce chemin de fer la Ville de Montréal souscrivit \$625,000 et le Séminaire de Saint-Sulpice \$125,000. Ces avances furent remboursées par le Grand Tronc. Ce chemin de fer donnait au Canada son premier port d'hiver, Portland.

Ces notes furent communiquées par M. J.-E. Labelle, régisseur du Canadien National au cours d'une conférence prononcée à Sherbrooke.

Les jeunes éleveurs à Waterloo, Qué.



On voit ici les clubistes présentant du jeune bétail de race Canadienne et Ayrshire. A toutes nos Expositions régionales les Jeunes Éleveurs ont conquis des admirateurs par centaines.

(Courtoisie du Family Herald & Weekly Star.)

Inspection des étalons pour l'année 1936

Itinéraire que suivront les inspecteurs du comité de surveillance des étalons de Québec, du 8 au 11 octobre 1935.

Oct. 8.—St-Nicolas	Chez Alp. Desrochers	9.00 à 9.30 a.m.
" 8.—St-Louis-de-Pintendre	" Jos. Bouffard	10.00 à 10.30 a.m.
" 8.—St-Isidore	" Camille Pelchat	11.00 à 11.30 a.m.
" 8.—St-Bernard	Hôtel	1.00 à 1.30 p.m.
" 8.—Ste-Marguerite	Chez Arthur Lacasse	2.00 à 2.30 p.m.
" 8.—St-Claire	" Cléophas Boutin	3.00 à 3.30 p.m.
" 8.—Frampton	" P. Carboneau	4.00 à 4.30 p.m.
" 9.—St-Malachie	" A. Fauchon	8.30 à 9.00 a.m.
" 9.—St-Germaine	" Nap. Drouin	9.30 à 10.00 a.m.
" 9.—St-Camille	Hôtel	10.30 à 11.00 a.m.
" 9.—St-Philémon	"	11.30 à 11.45 a.m.
" 9.—Armagh	Chez Jos. Lemelin	1.00 à 1.15 p.m.
" 9.—St-François	" Pierre Raby	1.45 à 2.00 p.m.
" 9.—St-Euphémie	Hôtel	3.00 à 3.30 p.m.
" 9.—Cap St-Ignace	Chez Jos. Bernier	4.30 à 5.00 p.m.
" 10.—St-Jean-Port-Joli	" L.-J. Bois	9.00 à 9.30 a.m.
" 10.—St-Damase	" Z. Bélanger	10.00 à 10.30 a.m.
" 10.—St-Pamphile	" P. L'Italien	11.00 à 11.30 a.m.
" 10.—Village des Aulnaies	" T. Caron	2.00 à 2.30 p.m.
" 10.—Ste-Anne-de-la-Pocat.	Ferme Expérimentale	3.00 à 4.00 p.m.
" 11.—St-Pascal	Hôtel Victoria	9.30 à 10.00 a.m.
" 11.—St-Alexandre	" Deschêne	10.30 à 11.00 a.m.
" 11.—Ladurantaye	Chez Emile Bolduc	3.00 à 3.30 p.m.
" 11.—St-Charles	" Jos. Leclerc	4.00 à 4.30 p.m.

L'inspection annuelle est obligatoire pour tous les étalons destinés à la monte. Veuillez avertir tous les propriétaires dans votre localité. Le permis de 1935 doit être remis aux inspecteurs lors de l'inspection.

Comité de Surveillance des Étalons.

J.-J. GAUTREAU, Sous-secrétaire.

Questions légales

"Bulletin de la Ferme"

correspondante que
ment prié de tenir
ables par le journal.
bénéficiaire de ce ser-
rquoi toute demande
ignée, afin que nous
pondant est abonné,
dressées directement
ultant n'est tenu de
inaires usuelles, con-
t les choses de la vie
es, ou qui nécessitent
choses à traiter entre
Si le correspondant
par lettre, l'avocat
horaires

DEUR.—Q. Lors-
u clair de tout et
rès qu'il est grevé
ait eu de déclara-
vente, quel est le

éritage vendu se
en ait été fait dé-
on apparentes, et
mportance qu'il y
e l'acheteur n'au-
vait été instruit,
ation de la vente
choix, et dans l'un
tenter son action
de l'existence de

ATION.—Q.—
un objet chez un
s un délai raison-
objet confié, si le
tel est le recours
jet?

l moyen serait de
ndication car le
lement contre le
né l'objet réparé.

—Q.—Celui qui
age dans le terrain
ours si un ou plu-
sont blessés ou

épend des conven-
ties ou encore s'il
un ou de l'autre.

OLAIRE.—Q.—La
t-elle le contrôle
nt confiées?

ommission Scolaire a
lant elle doit faire
Surintendant.

ES-AUTOMOBILI-
doit conduire le
le-automobile qui
des animaux, soit
elés à une voiture
sonne?

roche d'un cheval
u monté ou d'un
personne qui con-
obile doit le ma-
pêcher que ce che-
soient effrayés et
a protection de la
t; et si le cheval ou
s signes de frayeur,
t ce véhicule auto-
er la vitesse, sup-
ur, et même l'arrê-
e par le conducteur
aux, sur un signal
ancer plus loin vers
ux, à moins que ce
essaire pour éviter
mmages.

A INDEMNISER
S QUI ONT SOUF-
AGES CAUSÉS A

—Q.—Lorsqu'une
au moins vingt-cinq
unicipalité deman-
ement soit passé à
s d'indemnité pour
ssesseurs de mou-
s dommages et que
urvoit pas, quel est
uables?

e municipalité con-
nète peut être, sur
mmaire devant un
de paix ayant juri-
l'infraction a été
n pénale devant la
ssible, en sus de tous
chaque infraction,
as \$10.00.

s annonceurs